

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année 2026 - 2027



ALSH PUYRICARD



ALSH COUTERON



PAUSE CARTABLE



Centre socioculturel Marie Louise Davin

Un projet construit autour de trois axes :



L'extraordinaire qui fait grandir



Se construire dans un cadre sécurisant



La participation au coeur du projet





SOMMAIRE

1. Préambule.

2. Présentation des structures.

3. Notre conception de l'accueil de loisirs.

4. Modalités d'inscription.

5. Les différents accueils.

6. Orientations pédagogiques.

7 La place de l'enfant

8. Les moyens.

9. L'organisation des temps d'accueil

10. La place des familles

11 Conclusion.



1. Préambule

Le projet pédagogique est en accord avec le projet éducatif de la structure. Il traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités et ses principes. Il définit le sens de ses actions.

Ses principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs.

Le projet pédagogique est avant tout un outil de travail pour l'équipe. Il nous permet de mettre des mots sur ce que nous voulons faire vivre aux enfants et sur la manière dont nous souhaitons les accompagner au quotidien.

Il traduit les orientations du projet éducatif du centre socioculturel Marie Louise Davin dans la réalité de l'accueil de loisirs : les temps d'arrivée et de départ, les activités, les jeux, les repas, les sorties, les temps calmes, les relations entre enfants et adultes, mais aussi les échanges avec les familles.

Pour cette année 2026–2027, nous souhaitons garder ce qui fait la richesse du fonctionnement de l'ALSH de Puyricard tout en donnant une direction plus lisible à nos pratiques. L'objectif n'est pas de faire toujours plus d'activités. Il est plutôt de faire en sorte que les expériences proposées aient du sens pour les enfants, qu'elles leur permettent de découvrir, d'essayer, de se tromper, de recommencer, de prendre confiance et de trouver progressivement leur place dans le collectif.

Trois axes vont guider notre travail :

L'extraordinaire qui fait grandir

Se construire dans un cadre sécurisant

La participation au cœur du projet

Ces trois axes sont complémentaires. Un enfant peut vivre une expérience extraordinaire parce qu'il se sent suffisamment en sécurité pour oser. Il peut aussi prendre une place active dans un projet parce que les adultes lui donnent un cadre clair et lui font confiance.

Il est remanié chaque année avec la participation de l'ensemble de l'équipe d'animation.

2. Présentation des structures

2.1 L'ALSH de Puyricard

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est situé au cœur du village de Puyricard, à 8 km au nord d'Aix-en-Provence. Il s'inscrit dans l'environnement du centre socioculturel Marie Louise Davin et dans les relations développées avec les écoles, les familles et les acteurs du territoire.
Adresse : 1, place des Combattants, 13540 Puyricard.



L'accueil fonctionne sur les temps périscolaires et extrascolaires. Il accueille les enfants les mercredis pendant l'année scolaire, durant les petites vacances scolaires ainsi qu'au mois de juillet. Le centre est fermé les jours fériés et une semaine entre Noël et le jour de l'An.

- **Capacités et encadrement**

Le projet précédent indiquait un agrément de 55 enfants pour les 3–5 ans et de 85 enfants pour les 6–17 ans, avec des taux d'encadrement différents selon les périodes.

Mercredis : 1 animateur pour 10 enfants de 3–5 ans et 1 pour 14 enfants de 6–17 ans. La structure dispose également de deux agents de service maîtrisant les normes HACCP. Les repas sont fournis par la société Terre de Cuisine.

Vacances scolaires : 1 animateur pour 8 enfants de 3–5 ans et 1 pour 12 enfants de 6–17 ans. La structure dispose également d'un agent de service maîtrisant les normes HACCP. Les repas sont fournis par la société Terre de Cuisine.

- **Les locaux**

L'accueil s'appuie sur plusieurs espaces permettant de varier les propositions et de répondre aux besoins des enfants : salle utilisée par les animateurs pour la préparation des activités, bureau de direction, local matériel, dojo, salle polyvalente, espaces mis à disposition dans le cadre du PEDT, dortoir, cours et préaux des écoles, salles de classe et restaurant scolaire.

Le dortoir permet notamment de respecter le rythme des plus petits : sieste lorsque l'enfant en a besoin, ou temps calme avec une histoire. La salle polyvalente offre également un espace adapté aux activités sportives et aux parcours de motricité.

Ces locaux ne sont pas seulement des lieux où nous organisons les activités. Ils participent au cadre proposé aux enfants. Leur aménagement, leur accessibilité et leur organisation doivent aider les enfants à comprendre où ils sont, ce qu'ils peuvent y faire et auprès de quel adulte ils peuvent trouver de l'aide.

➤ **Les locaux du CSC :**

1 salle dans les bureaux du CSC : Salle utilisée par les animateurs pour la préparation des activités.

1 bureau pour la direction.

1 local matériel 1 dojo (salle de gym).

1 salle polyvalente de 100 m2 : Lieu parfait pour des activités sportives en intérieur, et des parcours de motricité.

1 salle d'activité commune avec la halte-garderie parentale : Lieu d'activités des 3 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires.

1 préfabriqué de la Mairie annexe de Puyricard.



- **Les locaux du groupe scolaire de Maurel** : Dans le cadre du PEDT, la municipalité met à notre disposition divers locaux et espaces :

1 dortoir : Le rythme des plus petits est entièrement respecté grâce à cette salle de l'école maternelle. Le dortoir est l'occasion d'allonger les enfants pour une sieste, suivant les besoins de l'enfant, ou simplement un moment de tranquillité avec une histoire racontée par les animateurs.

Les cours et le préau de l'école maternelle et primaire : L'accès à ces équipements permet d'organiser des jeux spécifiques en toute sécurité.

2 salles de classe de l'école primaire.

1 préfabriqué de l'école : Utilisé pour les temps d'activités des 3-5 ans et des 8-13 ans.

Le restaurant scolaire : Les enfants, maternelles et primaires se restaurent dans les locaux du restaurant scolaire. Cette mise à disposition permet une relation de confiance avec les équipes éducatives du groupe scolaire et, ainsi, développer des projets entre nos deux structures.

2.2 L'ALSH de Couteron

L'accueil de loisirs est situé au cœur du hameau de Couteron, à proximité du village de Puyricard, sur les hauteurs d'Aix-en-Provence. Cet espace de vie en pleine nature est l'occasion d'un dépaysement pour les enfants de la ville d'Aix et un retour à certaines valeurs comme le respect de la nature, la notion d'écocitoyenneté et l'apprentissage de l'agronomie.

L'accueil fonctionne sur les temps extrascolaires. Il accueille les enfants, durant les petites vacances scolaires ainsi qu'au mois de juillet et août. Le centre est fermé les jours fériés et une semaine entre Noël et le jour de l'An.

Cette année, le site de l'ALSH de Couteron sera utilisé comme un espace annexe dédié aux projets. Il permettra de développer des activités spécifiques et de proposer aux enfants des temps différents, complémentaires de ceux proposés à Puyricard. Ce lieu permettra aux différents groupes de s'y rendre avec leurs animateurs, en fonction de l'organisation et des besoins liés aux projets développés.

Ci-dessous, les groupes et les projets qui leur seront dédiés sur l'ensemble de l'année :

Projet pour la journée des droits de l'enfant du 18/11	Groupe des Jaguars CE1-CE2	Octobre à mi-Novembre (du 30/09 au 11/11)
Création d'une boîte aux lettres de Noël exposée devant le CSC et sur l'ALSH de couteron	Groupe des Chatons et des Ocelots PS-MS	Fin Novembre à mi-Décembre (25/11 au 16/12)
Création du Caramantran pour le carnaval de la ville.	Groupe des Panthères noires CM1- CM2	Début janvier à Mars (06/01 à en fonction du carnaval)
Mise en place d'un atelier plantation de fleurs et de légumes.	Groupe des Lynx et des Lions GS-CP	Début Avril à fin Juin (du 07/04 au 23/06)

Les mercredis, les parents devront impérativement déposer leurs enfants à l'accueil de loisirs de Puyricard. À partir de cet accueil, les animateurs accompagneront les enfants jusqu'à l'ALSH de Couteron, où se dérouleront les activités et les différents projets de la journée.

En fin de journée, les animateurs raccompagneront l'ensemble des enfants à l'accueil de loisirs de Puyricard. Les familles devront donc venir récupérer leurs enfants directement à Puyricard lors des accueils du soir.

- **Capacité et encadrement**

L'Accueil de loisirs possède un agrément allant jusqu'à 100 enfants sur les temps extrascolaires.

30 places pour les 3-5 ans

20 places pour les 8-11 ans

22 places pour les 6-7 ans

8 places pour les collégiens/lycéens

Vacances scolaires : 1 animateur pour 8 enfants de 3-5 ans et 1 pour 12 enfants de 6-17 ans. La structure dispose également d'un agent de service maîtrisant les normes HACCP. Les repas sont fournis par la société Terre de Cuisine.

- **Les locaux**

Le cadre y est rural avec sa grande bâtisse de 332 m² et son long terrain herbé tout en pente. Il est aménagé d'un terrain de sport et de structures de jeux.

➤ **Les locaux de l'ALSH de Couteron :**

1 grande salle voûtée de 40 m² : Espace loisirs des 8-11 ans. Véritable espace de détente avec à disposition un baby-foot, des jeux de société...

Salle Polyvalente de 20 m² utilisée par le groupe des ados.

1 bureau pour la direction et l'accueil des parents.

1 cuisine, réserve alimentaire, et local vaisselle.

1 grande salle de 45m² pour les activités du groupe des 3-5 ans.

1 salle de 19m² : espace de jeu et d'activité des 6-7 ans.

1 terrain de sport et **1 boulodrome** qui sert de lieu d'animations sportives mises en place par des animateurs ou des intervenants extérieurs.

1 cabane qui nous sert de local de rangement du matériel d'extérieur.

➤ **Les locaux du groupe scolaire de Couteron :** *Dans le cadre du PEDT, la municipalité met à notre disposition divers locaux et espaces :*

La salle polyvalente : lieu parfait pour des activités sportives en intérieur, et des parcours de motricité.



1 dortoir : le rythme des plus petits est entièrement respecté grâce à cette salle de l'école maternelle. Le dortoir est l'occasion d'allonger les enfants pour une sieste, suivant les besoins de l'enfant, ou simplement un moment de tranquillité avec une histoire racontée par les animateurs.

La cour et le préau de l'école primaire : L'accès à ces équipements permet d'organiser des jeux spécifiques en toute sécurité.

Le restaurant scolaire : Les enfants de maternelle et primaire se restaurent dans les locaux du restaurant scolaire.

3. Notre conception de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est un espace de loisirs, d'éducation et de vie collective. L'enfant y vient pour jouer, retrouver ses camarades, découvrir de nouvelles choses, se reposer, créer, bouger et simplement profiter d'un temps différent de celui de l'école.

Le projet précédent rappelait déjà que l'accueil devait permettre l'épanouissement de chaque enfant tout en respectant son développement. Cette idée reste essentielle pour nous. Elle implique de regarder l'enfant dans son ensemble : ce qu'il sait faire, ce qu'il aime, ce qui l'inquiète, ce qu'il découvre et la manière dont il évolue dans le groupe.

Nous souhaitons également créer une vraie différence entre le temps scolaire et le temps de loisirs. Même si les enfants sont accueillis dans les mêmes locaux qu'ils fréquentent tous les jours, nous voulons que le mercredi soit un moment à part, une véritable coupure dans leur semaine. Pour cela, nous cherchons à investir les espaces autrement, à créer une ambiance différente et à proposer aux enfants des temps où ils peuvent simplement profiter, souffler et être eux-mêmes.

Notre rôle est donc aussi de leur laisser cette liberté, tout en étant présents pour les accompagner, les écouter et les encourager. L'objectif est que, malgré des locaux scolaires, les enfants puissent avoir le sentiment de changer de cadre et de vivre le mercredi comme un véritable temps de loisirs, basé avant tout sur le plaisir, la découverte et le bien-être.

4. Modalités d'inscription

4.1 Les feuilles d'inscriptions :

Les feuilles d'inscriptions sont disponibles en ligne sur notre site internet.

4.2 Tarification :

La participation des familles est détaillée dans le règlement intérieur des ACM



4.3 Les fiches sanitaires

Afin d'enregistrer l'inscription de vos enfants, il vous sera demandé de remplir une fiche sanitaire (par enfant). Elle permet de recueillir à l'écrit les informations les plus importantes sur les enfants que nous allons accueillir (famille recomposée ou non, monoparentale, âge de l'enfant, intolérances ou allergies éventuelles, personnes autorisées à venir chercher l'enfant). Elle peut se faire ensuite sur rendez-vous avec la directrice si nécessaire (situation particulière, handicap, mise en place d'un PAI, ...).

Si la fiche sanitaire n'est pas intégralement complétée, l'inscription ne sera pas enregistrée. En effet, une case non cochée peut être synonyme d'une information d'importance pour l'accompagnement de votre enfant que nous n'avons pas. Nous ne pouvons pas prendre ce risque.

4.4 Dates d'ouvertures des différentes structures

ALSH :	ALSH PUYRICARD	ALSH COUTERON
L'ALSH est ouvert :	• Tous les mercredis durant l'année scolaire. • Les deux semaines des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps • Le mois de Juillet	• Les deux semaines des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps • La première semaine des vacances de Noël • Les mois de Juillet et en Août
L'ALSH est fermé :	• Les jours fériés • Les deux semaines des vacances de Noël	• Tous les mercredis de l'année. • Les jours fériés. • La deuxième semaine des vacances de Noël

5. Les différents accueils

Les accueils proposés par le Centre socioculturel s'inscrivent dans une même cohérence pédagogique, tout en ayant chacun leur fonctionnement.

- L'ALSH de Puyricard accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- Pause Cartable accompagne les enfants sur les temps périscolaires, dans la continuité de leur journée d'école.

- Le site de Couteron accueille les enfants pendant les vacances scolaires et devient, les mercredis, une véritable annexe de l'accueil de loisirs de Puyricard. Cet espace est pensé comme un lieu dédié aux projets, permettant aux différents groupes de s'y rendre avec leurs animateurs selon les projets et l'organisation de la journée. Les mercredis offrent ainsi la possibilité de développer des projets sur plusieurs semaines, en laissant davantage de temps aux enfants pour imaginer, expérimenter et faire évoluer leurs réalisations.

Ces trois espaces ont en commun la volonté de proposer aux enfants un accueil bienveillant, sécurisant et vivant, dans lequel ils peuvent jouer, découvrir, expérimenter et progressivement devenir acteurs de leurs loisirs.

5.1 Organisation des mercredis à l'ALSH de Puyricard

Les mercredis à l'ALSH de Puyricard seront organisés autour d'un thème et d'un fil rouge proposés le matin. Ce fil rouge permettra de donner une cohérence aux activités et de faire évoluer les découvertes et réalisations des enfants au fil des semaines.

Les après-midi seront organisés autour de différents pôles d'activités proposés par les animateurs, mais aussi imaginés à partir des envies des enfants. Chaque semaine, les enfants pourront choisir librement le pôle auquel ils souhaitent participer, en fonction de leurs goûts, de leurs envies et de leurs découvertes du moment. Ces pôles pourront évoluer au fil des semaines et proposer des activités variées : activités créatives, sportives, jeux, découvertes, projets ou encore temps plus libres. L'objectif est de permettre à chaque enfant d'être acteur de ses mercredis et de lui donner la possibilité de choisir ce qui lui fait envie.

Cette organisation permet de trouver un équilibre entre un cadre pédagogique construit par l'équipe et une réelle liberté de choix pour les enfants, en cohérence avec l'axe « La participation au cœur du projet ».

5.2 Pause Cartable : un temps pour souffler et grandir

Pause Cartable occupe une place particulière dans le quotidien des enfants. C'est un temps de transition entre l'école et la maison, durant lequel l'enfant a besoin de retrouver un rythme plus calme, de souffler et de prendre le temps de faire autre chose.

L'objectif n'est pas de prolonger la journée scolaire. L'accompagnement à la scolarité vient en complément, avec l'idée d'aider l'enfant à s'organiser, à développer ses méthodes de travail et à gagner progressivement en autonomie. L'adulte est là pour accompagner, encourager et aider l'enfant à trouver ses propres solutions plutôt que de faire à sa place.

Une fois le temps de travail terminé, une vraie place est laissée au jeu, aux échanges et aux activités éducatives. Créativité, culture, jeux, coopération ou petits projets peuvent permettre aux enfants de se détendre et de retrouver le plaisir d'un temps collectif.

La Pause Cartable est également un moment privilégié pour créer du lien avec les familles. Les échanges au départ permettent de transmettre les informations importantes, de faire remonter les besoins de l'enfant et de maintenir une relation de confiance.

Ce dispositif rejoint pleinement nos trois axes : offrir un cadre repérant, permettre à l'enfant de prendre confiance et de lui laisser une place dans les choix et les activités proposées.

- **Déroulement :**

16h20-17h00 : Ramassage pédestre

17h00-17h15 : Goûter, moment convivial Attention, il est de la responsabilité des familles de fournir le goûter ! Nous ne pourrions pas y substituer.

17h15-18h00 : « Apprendre à apprendre » (accompagnement à la scolarité)

18h00-18h45 : Mini activités ludiques et pédagogiques + Départ personnalisé et échelonné des enfants accueillis par leur famille ou emmenés dans les diverses activités du centre socio-culturel Marie Louise Davin par les animateurs (sport, musique, Arts Plastiques, etc...).

Les animateurs disposent d'un listing quotidien (fiche de ramassage) afin d'effectuer le ramassage des enfants dans les établissements scolaires.

- **Les autorisations :**

Les parents autorisent le ramassage pédestre à la sortie des écoles pour l'acheminement vers le temps périscolaire.

Les parents peuvent autoriser l'accompagnement de leurs enfants dans les activités (Feuille dûment remplie et déposée au secrétariat) proposées par le centre socio-culturel dans ses locaux du centre-ville.

Lorsque le responsable légal ne peut venir chercher son enfant lui-même, il doit impérativement transmettre à la responsable de secteur une autorisation écrite, provisoire ou permanente, donnant pouvoir à un tiers pour récupérer l'enfant.

5.3 Le site de Couteron : un espace pour construire des projets

L'ouverture et le développement du site de Couteron représentent une évolution importante dans notre manière de penser les mercredis. L'objectif est de profiter de cet environnement pour proposer aux enfants autre chose qu'une succession d'activités : de véritables projets qui prennent le temps de se construire.

Couteron offre un cadre particulièrement intéressant pour travailler autour de la nature, de l'environnement, de la culture, de la citoyenneté, des sciences et de la coopération. Le fait de pouvoir revenir sur un même projet permet aux enfants de se souvenir de ce qui a déjà été fait, de faire des choix, de chercher des solutions, d'expérimenter et de voir concrètement l'évolution de leurs réalisations. La démarche pourra suivre plusieurs étapes :



Découvrir un thème ou un projet ;



Recueillir les questions et les idées des enfants ;



Chercher, observer et expérimenter ;



Réaliser ensemble ;



Prendre le temps de valoriser ce qui a été fait.



L'environnement de Couteron pourra notamment être support de projets autour de la biodiversité, du jardinage, de l'alimentation, des créations à partir d'éléments naturels, de l'expression artistique, des sciences ou encore d'actions collectives.

Le projet n'est pas figé à l'avance. Les envies et les questions des enfants auront une place réelle dans son évolution. C'est aussi ce qui donne tout son sens à notre axe « La participation au cœur du projet » : l'enfant ne vient pas simplement réaliser ce que l'adulte a prévu, il contribue à faire évoluer ce qui se construit.

Couteron doit ainsi devenir un lieu où l'on prend le temps de faire, de recommencer, de chercher ensemble et d'être fier de ce que l'on a construit.

5.4 Accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants et les jeunes, nous avons mis en place des protocoles d'accueil individualisés et des suivis personnalisés.

La mise en place du protocole est précédée d'un à deux rendez-vous avec un responsable légal, l'enfant ou le jeune concerné, le référent MDPH et si besoin d'un animateur MDPH.

Les rendez-vous sont basés sur l'échange, la prise de connaissance des troubles ou du handicap de l'enfant ou du jeune, la mise en confiance des familles, la présentation de l'équipe et du document à compléter.

Grâce à ces entretiens, nous pouvons mettre en place un suivi personnalisé. À la fin de chaque journée, un bilan journalier sera constitué afin d'établir un suivi de l'enfant. Cela nous permettra aussi d'adapter les différents temps d'accueil et d'animation pour chaque enfant ou jeune selon ses besoins.

Dans un cadre plus administratif, il faudra fournir la notification MDPH de l'enfant ou du jeune.

Afin d'assurer le bon déroulement du suivi, un classeur confidentiel est mis en place. Il est accessible uniquement au référent et à l'animateur MDPH, dans le respect de la vie privée et de la confidentialité des informations concernant l'enfant ou le jeune. L'équipe se tient à disposition concernant tout changement de situation et adaptera le protocole autant que possible.

Des rendez-vous de fin d'année seront fixés pour évaluer l'évolution de l'enfant ou jeune.

Nous pouvons mettre à disposition du matériel sensoriel pour pallier à un besoin spécifique, tel que :

Casque antibruit, balle à picot, colonne à bulles, panneaux d'isolement.

Nous sommes en capacité de recevoir un enfant ou un jeune avec son propre matériel, type pictogramme de langage, objet de réconfort ou de décharge.

6. Orientations pédagogiques

6.1 Projet éducatif

Le projet éducatif du centre socio-culturel met en avant les objectifs suivants :

	Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances.
	Favoriser le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
	Aider les enfants à développer leur personnalité en devenir.
	Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées.
	Favoriser le respect de l'autre par la tolérance.
	Permettre le développement des capacités d'expression, de créativité, d'écoute, de communication, de curiosité et de découverte.
	Permettre à l'enfant et au jeune de faire des choix.
	Favoriser les liens intergénérationnels.
	Favoriser l'ouverture des activités en incitant la passerelle entre les tranches d'âge.
	Accueillir de façon inconditionnelle sur les accueils de loisirs.
	Améliorer la qualité des projets, des actions, des ateliers et des activités.

Nos trois axes pédagogiques

Axe 1 – L'extraordinaire qui fait grandir

Nous voulons permettre aux enfants de vivre des expériences qui sortent de l'ordinaire, mais nous ne réduisons pas « l'extraordinaire » aux grandes sorties ou aux activités exceptionnelles. L'extraordinaire peut être une rencontre, une découverte, un défi, une première fois, une création, une activité faite autrement ou simplement le fait d'oser quelque chose que l'on n'avait jamais essayé.

Notre rôle est de créer ces occasions et de laisser à chacun la possibilité de les vivre à son rythme.

- Faire découvrir de nouvelles pratiques, nouveaux lieux et nouveaux moyens d'expression ;
- Encourager la curiosité, l'imaginaire et la créativité ;
- Proposer des activités sportives, artistiques, culturelles, scientifiques et liées à la nature ;
- Favoriser l'expérimentation plutôt que la recherche du résultat parfait ;
- Valoriser les essais, les progrès et les petites réussites ;
- Proposer des sorties, rencontres et projets avec des partenaires lorsque cela apporte quelque chose au projet ;
- Laisser une place importante au jeu et à la découverte libre.
- Nous voulons que l'enfant puisse repartir d'une journée en se disant : « Aujourd'hui, j'ai découvert quelque chose », « J'ai réussi à faire quelque chose que je ne pensais pas pouvoir faire » ou simplement « J'ai passé un bon moment et j'ai envie de recommencer ».

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	MOYENS 	ÉVALUATIONS 
 Développer la découverte chez l'enfant	- L'enfant sera capable d' expérimenter un outil, une technique ou un environnement inconnu en participant activement à un atelier de découverte sans exprimer de refus.	- Mise en place d'activités d'expression - Inclure la nouveauté dans les sorties, les intervenants et les activités - Utilisation de matériel pour stimuler les sens	- Les enfants ont pu apprendre de nouvelles techniques ? - Tous les enfants ont pu tester l'activité au moins une fois ?
 Favoriser le développement de l'imaginaire	- L'enfant sera capable d' incarner un personnage ou de cocréer une histoire fictive en y intégrant au moins un élément magique ou extraordinaire de son choix.	- Mise en place d'activité théâtrale permettant l'incarnation d'un personnage - Organisation d'atelier scientifique (réaction chimique visuelle sécurisée)	- Combien d'enfants ont pu se mettre en scène et incarner un personnage ? - Tous les enfants ont pu observer une expérience scientifique ?
 Développer la créativité	- L'enfant sera capable de fabriquer une œuvre ou un objet d'art plastique inédit en détournant des matériaux du quotidien, sans modèle préétabli.	- Utilisation libre du matériel en incluant des activités manuelles garantissant des résultats tous différents - Mise en place d'atelier land-art et peinture sensorielle	- Tous les enfants ont pu créer une œuvre originale et unique ? - Tous les enfants sont capables d'expliquer l'histoire ou l'utilité imaginaire de sa création ?

Axe 2 – Se construire dans un cadre sécurisant

Pour grandir et oser, un enfant a besoin de se sentir en sécurité. Cette sécurité est physique, mais elle est aussi affective et morale. Elle passe par des adultes disponibles, des règles compréhensibles, des habitudes rassurantes et une équipe qui parle d'une même voix.

Le cadre n'a pas vocation à empêcher l'enfant d'agir. Au contraire, il doit lui permettre de savoir jusqu'où il peut aller et de prendre progressivement de l'autonomie.

Concrètement, nous chercherons à :

- Accueillir chaque enfant de manière individualisée et attentive ;
- Rendre les règles de vie claires, compréhensibles et adaptées à l'âge ;
- Maintenir une cohérence entre les adultes de l'équipe ;
- Respecter les besoins de repos, de calme, de mouvement et d'intimité ;
- Accompagner les conflits par la parole, l'écoute et la recherche de solutions ;
- Poser des limites fermes lorsque cela est nécessaire, sans humilier ni dévaloriser ;
- Permettre à l'enfant d'identifier les adultes auxquels il peut s'adresser ;
- Adapter l'organisation lorsque le rythme ou les besoins des enfants le nécessitent.

Nous considérons que l'autorité éducative ne consiste pas à être celui qui dit toujours non. Elle consiste à poser un cadre, à expliquer, à tenir ce cadre dans le temps et à accompagner l'enfant pour qu'il puisse progressivement comprendre les règles et leurs raisons.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	MOYENS 	ÉVALUATIONS 
 Favoriser la sociabilisation dans un cadre sécurisant	- Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'agir et s'entraider au sein d'un projet commun en écoutant et en participant à la vie collective.	- Mise en place de jeux coopératifs - Mise en place de règle de vie au sein d'une collectivité - Disponibilité des animateurs par leur écoute	- Tous les enfants ont-ils pu mettre en place et respecter les règles de vie - Les enfants ont-ils pu être écoutés et soutenus par les animateurs ?
 Encourager l'action citoyenne des jeunes pour renforcer leur place et leur impact dans la vie collective	- Continuer l'accueil des enfants en situation de handicap - L'enfant sera capable d'aller à la rencontre de l'autre - Permettre aux enfants de s'identifier dans un projet d'action solidaire	- Développer les rencontres intergénérationnelles - Mise en place de matériel et jeux inclusifs - Mise en place de projet solidaire (collecte de bouchons, père Noël vert, etc..)	- Les enfants ont pu bénéficier d'une rencontre avec les seniors ? - Tous les enfants qui en ressentaient le besoin ont bénéficié de matériel inclusif ? - Combien d'enfants sont demandeurs de projet solidaire ?
 Proposer un accueil qualitatif aux familles et enfants	- Permettre à chaque parent de visiter la structure et d'avoir un temps d'échange	- Mise en place de visite de la structure pour les familles - Mise en place de temps d'inclusion des parents (proposer des sorties, famille, des animations, des goûters, etc..)	- Toutes les familles ont pu voir la structure ? - Les parents ont un échange avec l'équipe d'animation ? - Combien de famille ont pu partager des moments avec les enfants et l'équipe d'animation lors d'événement ?

Axe 3 – La participation au cœur du projet

Nous souhaitons que les enfants ne soient pas seulement destinataires de ce que les adultes ont préparé. Ils doivent pouvoir être acteurs de la vie de l'accueil, à leur niveau et selon leur âge.

Participer ne signifie pas que les enfants décident de tout. Les adultes restent responsables de la sécurité, du cadre et des choix qui ne peuvent pas être négociés. En revanche, lorsqu'une proposition est possible, nous voulons que la parole de l'enfant puisse réellement avoir une conséquence.

Concrètement, nous chercherons à :

- Recueillir les envies, les idées et les besoins des enfants ;
- Leur proposer de vrais choix lorsque cela est possible ;
- Associer les enfants à la construction de certaines règles de vie ;
- Leur permettre de prendre des responsabilités adaptées à leur âge ;
- Construire certains projets avec eux plutôt que seulement pour eux ;
- Donner une réponse aux propositions, y compris lorsque nous ne pouvons pas les retenir ;
- Valoriser les réalisations et permettre aux enfants de montrer ce qu'ils ont fait.

La participation doit donc être visible. Si un enfant propose une idée, nous devons pouvoir lui expliquer ce qu'elle devient : est-elle retenue ? Transformée ? Impossible pour une raison précise ? Cette transparence est importante pour que les enfants comprennent que leur parole compte.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX 	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 	MOYENS 	ÉVALUATIONS 
 Développer l'autonomie	- L'enfant sera capable de réaliser une tâche quotidienne ou une activité en utilisant les ressources à sa disposition sans solliciter l'aide systématique d'un adulte.	- Mise en place de repères visuels (pictogramme, fiche d'aide imagée) - Aménagement des lieux de jeux à la hauteur des enfants	- Les enfants ont diminué leurs demandes d'aides ? - Tous les enfants ont réussi à acquérir l'autonomie nécessaire correspondant à leur tranche d'âge ?
 Développer la responsabilisation	- L'enfant sera capable de participer aux tâches de la vie en collectivité	- Apprentissage au débarrassage de la table lors du repas - Apprentissage au rangement des salles et du matériel - Découverte de la gestion du tri sélectif	- Les enfants ont pu contribuer à la propreté des locaux et des espaces partagés ? - Tous les enfants sont en capacité de reproduire ces habitudes à la maison ?
 Développer son identité (devenir soi-même)	- L'enfant sera en capacité d'exprimer ses choix, ses goûts face au groupe, tout en reconnaissant ses difficultés	- Mise en place de temps de parole et d'évaluation - Mise en place d'activité aux choix - Mise en place d'une boîte à idée	- Tous les enfants ont pu parler et évaluer la journée ? - Les enfants ont pu s'identifier dans une activité au choix ? - Tous les enfants ont pu participer à la boîte à idées ?

7. La place de l'enfant

L'enfant est accueilli comme une personne à part entière. Il a le droit d'exprimer ses émotions, ses envies, ses désaccords et ses besoins, dans le respect des autres et du cadre collectif.

Notre objectif est de l'accompagner vers davantage d'autonomie sans lui demander de faire seul ce qu'il n'est pas encore prêt à faire. L'autonomie se construit progressivement : ranger ses affaires, choisir une activité, demander de l'aide, participer au rangement, prendre une responsabilité, préparer une sortie ou expliquer une règle à un autre enfant sont autant de petits apprentissages.

Le droit de se tromper est également important. L'animateur n'est pas là pour faire à la place de l'enfant, mais pour lui donner les conditions nécessaires pour essayer.

7.1 Les groupes d'enfants dans chaque structure :

ALSH PUYRICARD	ALSH COUTERON	PAUSE CARTABLE
PS : Les chatons MS : Les ocelots GS : Les lynx CP : Les lions CE1-CE2 : Les jaguars CM1 CM2 : Les panthères noires	maternelle : Les saïmiris CP-CE1 : Les léopards CE2-CM2 : Les cobras Ados : Les Nyalas	Maternelle : Les coccinelles Élémentaire : Les phénix

7.2 Les besoins des enfants selon l'âge

Les informations suivantes sont variables pour chaque enfant

LES ENFANTS DE 4 À 6 ANS			
LES BESOINS	POSSIBILITÉS / LIMITES	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	ACTIVITÉS
Besoin de repère temporel Découverte des différents temps qui rythment la journée Besoin de sécurité affective Se sentir écouté, aimé, cajolé, réconforté Besoin physiologique Alimentation, sommeil, mouvement, éveil sensoriel	Possibilités - Développement du langage et de la communication (Expression et compréhension) - Évolution de la motricité fine (développement de la précision du crayon, ciseau) - Évolution de la motricité globale (saute sur un pied, alterne ses appuis) Limites - Notion de temps - (Évaluation de la durée ex : dans 2h) - Durée de concentration (Maximum 10 à 15min) - Fatigue rapidement - Ne possède pas la notion du danger - Contrôle des émotions (les crises émotives peuvent arriver très vite)	Donner des repères temporels Instaurer des rituels, structurer la journée avec des repères fixes Présence affective Accorder de l'attention, capacité d'écoute ++ Poser des limites Repérer les signes annonciateurs des limites de l'enfant et adapter les temps en fonction du besoin/rythme de l'enfant. Ne pas crier, expliquer à l'enfant fermement ce qu'il ne fait pas de bien et lui demander s'il a compris.	- Jeux d'imitation (jouer à papa/maman, au docteur, super-héros...) - Activités d'expression (histoires, contes, marionnettes, mimes...) - Activités créatives (peinture, modelages, découpages, coloriages...) - Jeux moteurs (course, parcours d'obstacles, jeux de ballons et d'équilibre)

LES ENFANTS DE 6 À 8 ANS

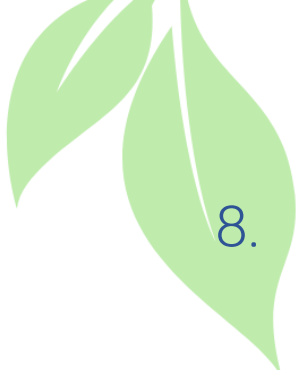
LES BESOINS	POSSIBILITÉS / LIMITES	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	ACTIVITÉS
Besoin de repère temporels et de sécurité Avoir une journée structurée, exprimer ses angoisses Besoin de reconnaissance et de valorisation Se sentir capable, encourager, s'investir et réussir Besoin d'équité Obtenir des règles claires et identiques pour tout le monde Besoin d'appartenance et de sociabilisation S'intégrer à un groupe d'amis, se faire des copains, partager des secrets	Possibilités - Développement de la compréhension, respect et acceptation des règles - Affinement de la motricité fine (pliage, découpage de précision) - Développement de l'expression (argumente, lit et écrit) - Évolution de la coopération (élabore des stratégies) Limites - Acceptation de la défaite (frustration) - Durée de concentration passive (20 à 30min) - N'accepte pas l'injustice (frustration) Prise de risque (n'anticipe pas les conséquences)	<u>Garant de l'équité</u> Il applique et fait appliquer les règles de manière juste et équitable. <u>Apporteur de la valorisation</u> Il encourage les prises d'initiatives et responsabilise les enfants. <u>Médiateur des conflits</u> Explique et guide l'enfant à trouver la solution et à développer de l'empathie. Il explique sans crier. <u>Moteur de l'ambiance du groupe</u> Il participe aux jeux, amène la bonne ambiance, tout en gardant son rôle de superviseur de la sécurité.	- Jeux de sports collectifs (chasse au trésor, thèques, poule renard, vipère, enquête...) - Activités d'expression (théâtre, improvisation, création de spectacle, livre, BD ...) - Activité manuelle et bricolage (construction de cabanes, maquettes, activités minutieuses ...) - Jeux de stratégie (jeux de plateau, échecs)

LES ENFANTS DE 9 À 13 ANS

LES BESOINS	POSSIBILITÉS / LIMITES	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	ACTIVITÉS
Besoin d'affirmation de soi et autonomie Faire ses propres choix, donner son avis et participer aux décisions. Besoin d'appartenance au groupe : S'identifie à un groupe d'amis, partager se construit une image sociale. Besoin d'intimité et de confidentialité Espaces et moments de retrait, loin du regard des autres. Besoins de se challenger Teste ses limites à travers des projets d'envergures. Besoin de justice et de cohérence Cadre négocié mais ferme, basé sur le respect mutuel et l'équité.	Possibilités - Développement de l'autonomie (s'organise, réalisation d'activité plus autonome) - Développement d'un esprit critique (débat, s'intéresse) - Augmentation des capacités physiques et de son attention (rapidité dans l'apprentissage) - Affirmation de sa personnalité et contrôle ses émotions Limites - Gestion de la pression du groupe (peur du ridicule) - Gestion des conflits (soit passionnelles, soit conflictuelles) - Poussée de croissance (douleur et perte temporaire de coordination) - Changement hormonal, pudeur et intimité (saut d'humeur fréquent, création de gêne et de complexes)	<u>Adulte de confiance</u> Il sait écouter sans juger, être le confident des petits secrets tout en maintenant sa juste distance professionnelle. <u>Valoriser la coopération plutôt que la compétition</u> Proposez des grands jeux où la force de chacun est nécessaire, pour éviter de creuser les écarts de maturité. <u>Accorder une autonomie surveillée</u> Leur laisser des espaces d'indépendance (des temps libres encadrés, des moments d'autonomie) <u>Négociateur</u> Il co-construit les règles de vie avec le groupe et utilise le dialogue pour résoudre les conflits. <u>Garant du respect et de l'inclusion</u> Il est extrêmement vigilant au climat d'équipe, traque les moqueries et valorise les différences.	- Projet de création et d'expression (Création vidéo et court métrage, atelier danse, théâtre, débat) - Projet de construction (cabanes, maquettes, mobilier en bois) - Atelier nature et aventure (course d'orientation, randonnée, veillées autour d'un feu de camp) - Temps libre (mise en place d'atelier aux choix)

LES JEUNES DE 14 À 17 ANS

LES BESOINS	POSSIBILITÉS / LIMITES	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	ACTIVITÉS
Besoin de responsabilisation et valorisation Être considéré, pris au sérieux, exercer des responsabilités concrètes. Besoin d'autonomie et d'émancipation S'éloigne du modèle infantile, décide par eux-mêmes et participe aux choix des activités. Besoin de liberté et flexibilité Gère son temps, pouvoir choisir l'activité, besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire. Besoin d'expression, de réflexions et de discussions Besoin de donner son avis, de défendre des causes (écologie, égalité, solidarité) et de s'exprimer artistiquement ou numériquement.	Possibilités - Maîtrise des outils techniques et de communication (utilisation des réseaux sociaux, création de montage vidéo) - Capacité de construction d'un projet autonome (proposition de projet, budgétisation, organisation, et réalisation) - Engagement citoyen et solidaire (souvent sensible aux causes sociétales écologie, égalité, solidarité) - Esprit critique et débat (maturité nécessaire pour s'exprimer, débattre et confronter leurs points de vue sur des sujets d'actualités) Limites - Fragilité émotionnelle et recherche d'identité (marquée par des variations d'humeur, une baisse de l'estime de soi ou un besoin de provocation) - Limite de motivation (fatigue liée à la croissance, rythmes de sommeil décalés). - Influence du groupe et prise de risque (prête attention aux regards des autres, repousse les limites de la sécurité ou du respect)	<u>Posture de tuteur et de facilitateur</u> Il se positionne « à côté » et non « au-dessus ». Il conseille, ouvre des portes, aide à structurer les idées des jeunes sans jamais faire à leur place. <u>Garant du cadre légal et de la sécurité</u> Il instaure une relation de confiance mais reste intransigeant sur la réglementation, il explique le sens de la règle avant de l'imposer. <u>Adulte ressource et confident neutre</u> Il offre une écoute bienveillante, sans jugement moral, pour désamorcer les conflits familiaux ou les crises personnelles. <u>Il est bienveillant et compréhensif</u> Il essaie de mettre à la place des adolescents et écoute leur point de vue. Il propose plusieurs solutions au lieu d'en imposer une.	- Activités créatives (techniques d'audiovisuelles, réalisation de documentaires, création d'un rap, danse ...) - Jeux d'expression (improvisation, chats, théâtre, débats) - Sports collectifs (football, basket, volley, endurance...) - Activités et projet collectifs aux choix - Jeux de société (coopératifs, stratégique ...)



8. Les moyens

8.1 Humains

Sur chaque structure l'équipe se compose de :

- Directrices : BPJEPS

La directrice est la garante du bon fonctionnement du centre de loisirs. Elle est responsable du bien-être des enfants accueillis. De plus, elle coordonne et dirige le centre de loisirs et encadre l'équipe d'animation.

- Assure la sécurité physique, affective et morale des enfants et de l'équipe d'animation
- Veiller à la bonne mise en place des activités prévues dans le projet pédagogique, un suivi et une adaptabilité aux éventuels imprévus que l'équipe d'animation pourra rencontrer.
- Un esprit critique sur l'atteinte ou non des objectifs pédagogiques fixés et la mise en place d'outils permettant d'évaluer la réussite du séjour et permettant de toujours aller vers une amélioration des méthodes et outils utilisés.
- Assurer le respect des lois/réglementations en accueil collectif de mineurs (ACM)
- Gère le registre de présence des enfants et des animateurs
- Recrute, forme et coordonne l'équipe d'animation
- Garant du respect des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur pour l'accueil collectif de mineurs (ACM)
- Créer, contrôler et tient à jour les dossiers sanitaires des enfants
- Accueil, informe les parents et garantit le lien avec les familles
- Gère le budget de la structure, commande le matériel, contact les prestataires
- Met en place des projets

- Les animateurs :

L'équipe se compose d'animateurs diplômés du BAFA, de stagiaire en formation BAFA et d'animateurs non diplômés en respectant le taux d'encadrement légal.

L'animateur est avant tout un adulte repère. Il accueille, observe, sécurise, propose, accompagne et encourage.

Il doit être capable de préparer une activité tout en restant attentif à ce qui se passe réellement dans le groupe.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Respecter la réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs.
- Connaître et faire vivre le projet pédagogique.
- Observer les enfants et adapter les propositions à leurs besoins.
- Favoriser l'autonomie et la participation.
- Être cohérent avec les autres membres de l'équipe.
- Prendre le temps d'échanger sur les situations rencontrées.



- Être capable de remettre en question une activité ou une organisation lorsque celle-ci ne répond pas aux besoins des enfants.

La qualité de l'accueil repose aussi sur notre capacité à travailler ensemble. Une difficulté rencontrée par un animateur ne doit pas rester une difficulté individuelle : elle doit pouvoir être partagée et réfléchiée en équipe.

8.2 Financiers

Dans le cadre du budget global de la structure, une partie est dédiée au fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Ce budget permet notamment de financer les sorties, les activités, le matériel ainsi que l'intervention de partenaires et d'intervenants extérieurs.

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs est également soutenu par différents financeurs, notamment la CAF, la Ville, la Politique de la Ville et le Département. Ces différents soutiens permettent de proposer aux enfants des activités variées et des projets adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

8.3 Matériels

L'an passé, la structure a décidé de développer le secteur handicap en allouant un budget pour l'achat d'équipements spécifiques.

Une autre partie a été consacrée au développement du secteur jeune, avec l'achat de matériel permettant de diversifier les activités et de proposer des projets davantage adaptés aux adolescents.

Les deux accueils de loisirs disposent également de régies de matériel permettant aux équipes de disposer de nombreuses ressources pour construire leurs activités et leurs projets. On y retrouve du matériel sportif, créatif et manuel, ainsi que du matériel de récupération qui peut être détourné et réutilisé dans différentes activités. Ces ressources permettent aux animateurs de varier leurs propositions, tout en laissant une place importante à la créativité et à l'imagination des enfants.

Les moyens matériels de la structure sont également enrichis grâce à la générosité des familles. De nombreux parents contribuent régulièrement en faisant don de matériel, de jeux, de livres ou de fournitures, permettant ainsi de diversifier les ressources mises à disposition des enfants.

9. L'organisation des temps d'accueil

9.1 Une journée type

- Enfants de moins de 6 ans

7h30-9h : Accueil des enfants et des parents

Activités variées aux choix dans la salle ou en extérieur (coloriage, jeux de société, jeux de construction, lecture, dînette etc...)

9h-9h20 : Jeu libre des enfants en extérieur si la météo le permet jeux avec possibilités de sortir des ballons, cerceaux etc ...

9h20-9h30 : Rassemblements des enfants

Passage aux toilettes, appel des enfants, explication de la journée, fil rouge, rituels, chansonnette

9h30-11h : Activités en fonction du planning (manuelles, créative, d'expression)

11h-11h15 : Petite animation calme en extérieur jeu de groupe

11h15-11h30 : Préparation au repas

Passage aux toilettes/lavage de main et installation en cantine pour le repas

11h30-12h45 : Repas en cantine tous ensemble

12h45-13h : Passage aux toilettes, installation des enfants pour le temps calme

Pour les enfants de 3-4 ans :

13h-14h45 : Sieste

Chaque enfant dispose de son lit et peut se reposer pendant un temps de sieste avec musique douce ou petite histoire.

14h45 -15h : Réveil et passage aux toilettes.

Préparation au jeu/activité de l'après-midi (explication, chapeau, crème solaire)

15h-16h : Jeu / activité de l'après-midi

Activité manuelle, activité d'expression, petits ou grand jeu

Pour les enfants de 5-6 ans :

13h-13h50 : Temps calme

En fonction du besoin de chaque enfant, un temps de repos sera mis en place avec lecture puis progressivement les enfants pourront se diriger sur des petits ateliers calme au choix (coloriage, lecture, yoga etc...)

13h50 -14h : Rangement avec les enfants et passage aux toilettes.

Préparation au jeu/activité de l'après-midi (explication, chapeau, crème solaire)

14h-16h : Jeu / activité de l'après-midi

Activité manuelle, activité d'expression, petits ou grand jeu puis passage aux toilettes.

16h-16h30 : Goûter

Avec son groupe en intérieur ou en extérieur



16h30-17h : Préparation à l'accueil

Petit rituel d'évaluation de la journée avec les enfants puis rangement de la salle et jeu libre

17h-18h30 : Accueil des parents et départ des enfants

Jeux au choix des enfants (cerceaux, ballon, multi-crédation de type perle, collage, dessin)

- **Enfants de plus de 6 ans**

7h30-9h : Accueil des enfants et des parents

Activités variées aux choix dans la salle ou en extérieur (coloriage, jeux de société, jeux de construction, lecture, perles etc...)

9h-9h20 : Jeu libre des enfants en extérieur si la météo le permet, possibilités de sortir des ballons, cerceaux etc ...

9h20-9h30 : Rassemblements des enfants

Passage aux toilettes, appel des enfants, explication de la journée, fil rouge, rituels

9h30-11h : Activités en fonction du planning (manuelles, créative, d'expression)

11h-11h20 : Petite animation en extérieur jeu de groupe.

11h20-11h30 : Préparation au repas

Passage aux toilettes/lavage de main et installation en cantine pour le repas

11h30-12h45 : Repas en cantine tous ensemble

12h45-13h : Passage aux toilettes, installation des enfants pour le temps calme

13h-13h50 : Temps calme

Activités calme dans la salle aux choix des enfants (perles, coloriage, lecture, jeux de société, jeux de construction etc..) ou animation (yoga, ombre chinoise)

13h50 -14h : Rangement avec les enfants et passage aux toilettes.

Préparation au jeu/activité de l'après-midi (explication, chapeau, crème solaire)

14h-16h : Jeu ou activité de l'après-midi

Activité manuelle, activité d'expression, petits ou grand jeu. Possibilité d'un jeu libre à partir de 15h30, pendant 20min si l'activité est finie. Passage aux toilettes et préparation au goûter.

16h-16h30 : Goûter

Avec son groupe en intérieur ou en extérieur

16h30-17h : Préparation à l'accueil

Petit rituel d'évaluation de la journée avec les enfants puis rangement de la salle et jeu libre

17h-18h30 : Accueil des parents et départ des enfants

Jeux au choix des enfants (cerceaux, ballon, multi-crédation de type perle, collage, dessin)



9.2 Accueil et départ

Les temps d'arrivée et de départ sont de vrais temps éducatifs. Ils permettent d'accueillir l'enfant, de recueillir les informations importantes auprès des familles et de transmettre ce qui a été vécu pendant la journée.

Les horaires d'accueil sont : arrivées du matin à 7h30, 8h00, 8h30 ou 9h00 ; arrivée ou départ à 13h30 ; départs du soir à 17h00, 17h30, 18h00 ou 18h30.

9.3 Activités, jeux et temps libres

Les plannings sont construits par les animateurs en cohérence avec les objectifs pédagogiques. Ils donnent une direction à la journée mais ne doivent pas empêcher l'équipe de s'adapter au rythme et au ressenti des enfants.

Le **jeu libre** occupe une place importante dans notre projet d'animation. Il peut s'apparenter à un temps de récréation, durant lequel les enfants disposent d'une plus grande liberté dans le choix de leurs activités et de leurs interactions. Les animateurs veillent au bon déroulement de ce temps, tout en adoptant une posture d'observation et de disponibilité afin de favoriser l'inclusion et de s'assurer que chaque enfant puisse trouver sa place au sein du groupe.

L'animateur reste également disponible pour accompagner les enfants dans la gestion des petits conflits ou difficultés qu'ils peuvent rencontrer, ainsi que pour mettre à leur disposition le matériel nécessaire selon leurs envies et leurs projets. Ce temps est également propice aux échanges et aux discussions, permettant aux enfants de créer des liens entre eux, mais aussi avec les adultes.

Le jeu libre permet ainsi aux enfants de **faire des choix, développer leur imagination, expérimenter, négocier, coopérer et gagner progressivement en autonomie** dans la gestion de leurs activités. Il constitue un véritable temps éducatif, favorisant le développement de l'enfant dans un cadre sécurisant et bienveillant.

9.4 Repas et temps calmes

Le repas

Le repas est un temps de convivialité et de vie collective. Il permet également de travailler l'autonomie : s'installer, prendre soin de son espace, goûter, demander de l'aide, respecter les autres.

Le repas est un temps important dans la journée des enfants accueillis au sein de l'ACM.

Un réfectoire est dédié aux enfants de maternelle afin de leur proposer un espace adapté à leur âge et à leurs besoins. Même si les enfants sont répartis en différents groupes, ils ont la possibilité de retrouver leurs frères et sœurs ou d'autres camarades lors de certains temps de la journée. Ces moments favorisent les échanges, le partage et la convivialité entre les enfants.

Un réfectoire est également dédié aux enfants d'élémentaire, leur permettant de bénéficier d'un espace adapté, tout en conservant la possibilité de se retrouver avec les autres groupes lors de temps communs.

Le temps calme :

Afin de répondre au besoin du rythme de l'enfant, des temps calmes sont mis en place après le repas adapté en fonction de l'âge.

Pour les plus jeunes, le rythme de sommeil est respecté grâce à l'utilisation du dortoir et à la possibilité de proposer un temps de tranquillité. De 13h à 14h45.

La sieste est proposée aux groupes des moyen et grande section s'ils souhaitent aller se reposer.

Pour les élémentaires, le temps calme prend une autre forme. Il permet aux enfants de souffler après le repas, de se poser et de prendre un temps de pause avant de reprendre les activités de l'après-midi. Lecture, jeux calmes, dessin, discussion ou simplement un moment pour soi peuvent être proposés, sans obligation de participer.

L'objectif est de permettre à chacun de reprendre son rythme tranquillement, en fonction de ses besoins et de ses envies.

9.5 L'accueil inclusif

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place dans l'accueil de loisirs. L'inclusion ne consiste pas uniquement à accueillir un enfant avec ses particularités ; elle nous demande de réfléchir à ce que nous pouvons adapter pour lui permettre de participer réellement.

Afin de privilégier la sociabilisation et l'inclusion de tous l'équipe d'animation s'engage à ne pas faire de différence que ce soit dans son accueil, dans l'activité ou autres temps informels. Nous considérons que chaque enfant a sa place au sein du groupe et que ses différences peuvent devenir une véritable richesse. L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa place, de participer à la vie collective, de créer des liens avec les autres et de grandir ensemble dans un climat de respect et de bienveillance.

Depuis 2019, la structure indique être habilitée, en partenariat avec la CAF, à accueillir des enfants présentant des troubles de la santé ou en situation de handicap, selon les possibilités d'encadrement et les situations.

Échanger avec la famille en amont.

Identifier les besoins et les points d'attention.

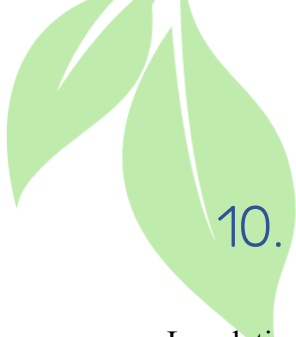
Partager les informations utiles avec les professionnels concernés.

Adapter les consignes, les espaces, les groupes ou le rythme lorsque cela est nécessaire.

Veiller à ce que l'enfant puisse participer sans être systématiquement mis à part.

Valoriser ses réussites et ses compétences.

Le projet précédent prévoyait également la formation des équipes, l'accueil de publics en situation de handicap et la mise en place de protocoles d'accueil lorsque cela est nécessaire. Ces orientations restent à inscrire dans le fonctionnement de l'année.



10. La place des familles

La relation avec les familles est une partie importante de notre travail. Les parents nous confient leur enfant ; cette confiance se construit dans les petits échanges du quotidien.

Nous souhaitons que les familles puissent facilement transmettre une information, poser une question, signaler une difficulté ou simplement raconter quelque chose qui pourra nous aider à mieux accompagner leur enfant.

- Être à l'écoute des parents lors des accueils et des départs afin de garantir une communication des informations importantes.
- Communiquer clairement les horaires et les particularités liées aux sorties ou aux activités.
- Valoriser les projets et les réalisations des enfants.
- Être attentifs aux remarques et aux préoccupations des familles.
- Associer les familles, lorsque cela est pertinent, à certains projets, restitutions ou temps conviviaux.
- Être disponible pour les familles, faire visiter le centre, rencontrer les familles et l'enfant en amont.

Le projet précédent prévoyait notamment des expositions de travaux, l'intégration des parents à certaines activités et des temps permettant aux familles de voir les enfants dans leur contexte d'activité. Ces propositions peuvent être poursuivies et adaptées aux projets de l'année.

- Se construire dans un cadre sécurisant : les enfants connaissent-ils les règles ? savent-ils vers qui se tourner ? l'équipe est-elle cohérente ? les rythmes sont-ils respectés ?
- La participation au cœur du projet : les enfants ont-ils pu faire des choix ? leurs idées ont-elles reçu une réponse ? ont-ils participé à la préparation et à la réalisation des projets ?

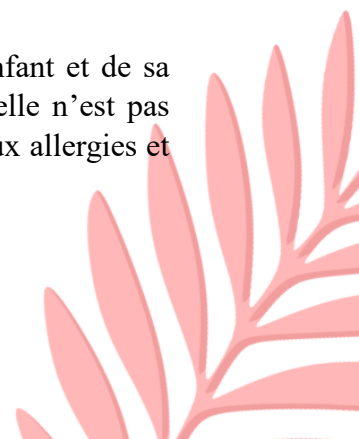
Les observations quotidiennes, les échanges d'équipe, les retours des enfants et des familles, ainsi que les bilans de projets permettront de faire évoluer nos pratiques.

Repères pratiques pour les familles

Les informations pratiques sont dans le règlement intérieur et les modalités d'inscription 2026–2027. Les inscriptions nécessitent une fiche sanitaire complète et les informations concernant les allergies, les personnes autorisées à récupérer l'enfant ou les situations particulières.

Pour les sorties, le projet précédent rappelait l'importance de prévoir une gourde, des chaussures adaptées, des changes pour les plus petits et, en période estivale, une casquette et de la crème solaire.

Les objets personnels sont déconseillés et restent sous la responsabilité de l'enfant et de sa famille. Les repas et goûters sont fournis par le centre ; la nourriture personnelle n'est pas autorisée dans les affaires des enfants, notamment pour limiter les risques liés aux allergies et favoriser l'égalité entre les enfants.



11. Conclusion

Ce projet pédagogique est pensé comme un document vivant. Il donne une direction commune à l'équipe, mais il doit pouvoir évoluer avec les enfants, les familles, les situations rencontrées et les réalités du terrain.

Cette année, nous souhaitons particulièrement porter trois idées simples.

Avec « L'extraordinaire qui fait grandir », nous voulons donner aux enfants l'envie de découvrir, d'essayer et de s'émerveiller.

Avec « Se construire dans un cadre sécurisant », nous voulons que chaque enfant sache qu'il peut compter sur des adultes disponibles, cohérents et attentifs, et qu'il puisse progressivement gagner en autonomie.

Avec « La participation au cœur du projet », nous voulons faire une vraie place à la parole et aux initiatives des enfants, afin qu'ils ne soient pas seulement présents dans les projets, mais qu'ils puissent contribuer à les construire.

Notre ambition reste finalement assez simple : faire de l'ALSH de Puyricard un lieu où les enfants se sentent bien, où ils peuvent être eux-mêmes, découvrir, jouer, apprendre à vivre avec les autres et grandir à leur rythme.

